
Programme de Formation

CPT08 - La gestion des immobilisations



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 29/10/2026

fin 29/10/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Cadres gestionnaires des administrations d'État, des établissements publics nationaux et locaux, des collectivités territoriales, comptables publics, responsables du contrôle interne, membres des corps de contrôle



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les aspects comptables et financiers de la gestion des immobilisations
- Optimiser la gestion physique des biens et le dispositif de contrôle interne associé



Description

1.Introduction : rappel des enjeux.

2. Le cadre de gestion des immobilisations

- Les principes comptables
- La composition de l'actif
- Le rôle de l'ordonnateur et du comptable

3. Le concept d'immobilisation

- Les natures d'immobilisation
- Les modes d'acquisition
- Les modes d'utilisation par des tiers
- Les modes de sortie

4. Le dispositif de suivi



- Le numéro d'inventaire
- Les cas particuliers : lots et biens de faible valeur
- Le cycle de certaines immobilisations : frais d'études et travaux en cours, adjonctions
- Les amortissements
- Les provisions

5. Les procédures internes

- Le recensement des immobilisations
- Le suivi des immobilisations

Conclusion : vers une gestion dynamique des immobilisations : optimisation de la gestion et approche financière.



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.